

24,06g



Utilisation (*)

Grâce à ses caractéristiques techniques, cet équipement s'avère particulièrement adapté pour tous les principaux travaux nécessitant une protection contre les risques mécaniques et projections à savoir : meulage, menuiserie, polissage, industrie, laboratoires, sport etc...

Protection anti-UV.

Caractéristiques techniques

Lunettes de protection à branches.

Protection UV. Traitement anti-rayures.

- ✓ **Oculaire** : en une pièce, polycarbonate incolore, épaisseur 2.00 mm.
- ✓ **Branches** : TPR + polycarbonate.
- ✓ **Pont de nez** : intégré à la monture, polycarbonate
- ✓ **Vis** : acier inoxydable.
- ✓ **Poids** : 24,06 grammes.
- ✓ **Conditionnement** :
 - cartons de 100 paires.
 - boîtes de 10 paires.
 - chaque paire sous sachet individuel brochable.

En savoir plus sur : www.singer.fr

Principaux atouts

- ✓ Les lunettes de protection EVARED apporte une protection de grande qualité et un design moderne.
- ✓ Les branches bicolores et bi-injectées assure un parfait maintien de l'équipement sur le visage.
- ✓ Les branches perforées permettent la fixation d'un cordon.
- ✓ La forme unique et arrondie de l'oculaire (9°) permet à la fois un champ de vision à 180°C et une protection optimum.
- ✓ Poids 24,06.grammes seulement !

Conformité

Cet équipement de protection oculaire a été testé suivant les normes européennes suivantes :

- **EN166 : 2001** (spécifications)
- **EN170 : 2002** (filtres de protection contre les ultraviolets).

Il est conforme à la **Directive Européenne 89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle (EPI) pour une protection contre les risques intermédiaires.

Attestation d'Examen CE de type (AET) délivrée par le **BSI**, organisme notifié **n°0086**.

Protection mécanique (EN166)	Symbole FT	Résistant contre les impacts à basse énergie de particules lancées à grande vitesse à des températures extrêmes (correspond à l'impact d'une bille d'acier de diamètre de 6 mm et ayant une masse minimale de 0.86g lancée à 45 m/s).
Qualité optique (EN166)	Symbole 1	Classe 1 (travaux continus).
Numéro d'échelon (EN170)	Symbole 2C-1,2	Perception des couleurs : peut être altérée (sauf marqué 2C). Applications spécifiques : à utiliser avec des sources qui émettent un rayonnement ultraviolet prédominant aux longueurs d'ondes < 313 nm et lorsque l'éblouissement n'est pas un facteur important. Cela s'applique aux rayonnements U.V.C et à la plupart des U.V.B ^b). Source spécifique : Lampes à vapeur de mercure à basse pression, telles que celles utilisées pour stimuler la fluorescence ou les « lumières noires », les lampes actiniques et germicides. b) U.V.B:280 nm à 315 nm et U.V.C: 100 nm à 280 nm.

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER® 
safety